

Financement fédéral en itinérance: Le RSIQ dénonce les coupures pour certains organismes

Le Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ) avait salué fin janvier dernier la mise en place de mesures transitoires dans le cadre de la Stratégie des Partenariats dans la Lutte contre l'itinérance (SPLI) 2014-2019, qui devaient permettre de maintenir l'intervention pour une année supplémentaire auprès des personnes en situation et à risque d'itinérance au Québec. Deux mois plus tard, le RSIQ constate cependant que des coupures sont annoncées dans plusieurs régions, qui auront un impact majeur sur les personnes desservies. Le RSIQ demande donc aux gouvernements fédéraux et provinciaux de revenir sur ces décisions et de maintenir intégralement les subventions aux organismes communautaires.

Des coupures aux organismes dans plusieurs régions du Québec

Selon les informations du RSIQ, les coupures prévues vont avoir un impact majeur sur les services rendus aux personnes vulnérables dans plusieurs régions du Québec. Trois régions font ainsi état de coupures de plus de 60 000 dollars (Outaouais, Lanaudière, Sherbrooke) dont près de 20 000 dollars pour Logemen'occupe et les Œuvres Isidore Ostiguy ou encore 60 000 dollars pour l'organisme la HUTTE-Hébergement d'urgence à Terrebonne et 36 000 dollars pour le Tremplin 16-30 à Sherbrooke. De même, l'organisme Point de Rue à Trois-Rivières serait coupé de 56 000 dollars, le Transit de Sept-Îles de 18 000 dollars et des mesures similaires sont prévues pour certains organismes à Drummondville ou encore en Abitibi.

Ces coupures sont justifiées par le fait que les projets en question ne relèvent pas du service direct aux personnes. Le RSIQ réfute cet argument dans la mesure où les postes de coordination ou d'accueil, tout comme les frais liés à l'intervention relèvent du service aux personnes et sont indissociables de l'intervention. Couper dans ces ressources humaines ou dans des frais administratifs aura obligatoirement un impact sur les services qui devront être réduits, réaménagés voire arrêtés pour certains faute d'avoir les fonds nécessaires. Dans les organismes en itinérance dont les moyens ne sont souvent pas à la hauteur des besoins, toutes les ressources sont indispensables et font de l'intervention auprès des personnes y compris celles officiant sur des postes de direction ou de coordination ou encore les agents d'accueil.

Le RSIQ demande donc aux deux gouvernements de revoir leurs positions et de rétablir les enveloppes intégrales aux organismes concernés.

Contact presse :

Anne Bonnefont : 514 659 4733 solidarite-itinerance@hotmail.com